

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 3185

présenté par

M. Ferrand, M. Savary, M. Castaner, M. Grandguillaume, M. Robiliard, M. Tourret, M. Travert,  
Mme Untermaier et Mme Valter

à l'amendement n° 1681 de M. Brottes

-----

### AVANT L'ARTICLE 10

Après le mot :

« activité »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« commerciale, prévoient une échéance commune. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.